



Paris, le 25 janvier 2024

Monsieur le Président,  
Cher collègue,

Pour la quatrième année consécutive, des débats sont organisés actuellement au sein des établissements d'enseignement supérieur pour statuer sur les disciplines qui vont bénéficier d'un repyramidage. Depuis 2021, l'Association Française de Science Politique (AFSP) suit de près les campagnes de repyramidage. Pour une petite discipline comme la nôtre - un peu plus de 400 enseignants-chercheurs seulement - dont les effectifs de professeurs ont à peine progressé depuis 20 ans, ce programme ministériel de repyramidage est un enjeu décisif. Or, l'AFSP a constaté qu'entre 2021 et 2023, seuls dix MCF HDR ont bénéficié d'un repyramidage. Le double était attendu. Ces chiffres sont loin de permettre d'espérer améliorer notre ratio PU/MCF, qui est resté quasiment le même (on est passé de 32% de PU en 2020 à 33% en 2022).

Deux caractéristiques de notre discipline expliquent cette contre-performance : le faible nombre d'enseignants-chercheurs et l'extrême dispersion des politistes dans pas moins de 69 établissements (il y a donc en moyenne 6 enseignants-chercheurs seulement par établissement). De ce fait, à l'échelle d'un établissement, l'argument du vivier, bien compréhensible dans les débats internes, joue en faveur d'autres disciplines mieux loties en nombre d'enseignants-chercheurs. Le fait que le ministère prenne uniquement en compte les situations locales dans ses indications de disciplines prioritaires joue assurément contre notre discipline.

Ainsi, un grand nombre de MCF se sont engagés dans la réalisation d'une HDR depuis le milieu des années 2010 mais ont trop peu souvent récolté les fruits de leurs efforts. A N-2 de la fin du programme de repyramidage, l'AFSP souhaite vous faire part de ses inquiétudes et attirer votre attention sur les spécificités de notre discipline. Jusqu'à présent, les logiques locales sont souvent venues contrarier les objectifs nationaux. Il est aujourd'hui essentiel pour la science politique d'approcher l'objectif fixé par le ministère.

Nous vous souhaitons bonne réception du présent courrier et restons à votre disposition pour contribuer à la réalisation de nos objectifs communs.

Avec nos sincères salutations.

Christophe JAFFRELOT, Président de l'AFSP

Nathalie DUCLOS, Secrétaire Générale de l'AFSP